

## **Section 1 : Identification de l'acheteur**

Nom complet de l'acheteur : OPPIC

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 18009208200023

Ville : Paris 13

Code Postal : 75647

Groupement de commandes : Non

## **Section 2 : Communication**

Lien vers le profil d'acheteur : [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr)

Identifiant interne de la consultation : DEPSA-BASTILLE-GEOBIM-MAPA

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Département des marchés et des affaires juridiques de l'Oppic

Adresse mail du contact : Departement.marches@oppic.fr

## **Section 3 : Procédure**

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : - Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ;

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ;

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2) ;

- Effectifs moyens annuels pour chacune des 3 dernières années ;

- Présentation de trois (3) références, de moins de 5 ans, comparables à l'objet du marché (préciser pour chaque référence pour chaque membre du groupement : donneur d'ordre (dénomination complète avec coordonnées), nature, surfaces, localisation et calendrier de l'opération, mission confiée, montant (H.T.) des travaux et de la mission (à remplir à l'annexe 1 « cadre de présentations » du présent règlement de consultation) ;

Si le candidat ou chaque membre du groupement transmet plus de 3 références, seules les 3 premières seront examinées dans l'ordre de présentation.

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ;

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : - une lettre de candidature présentant

l'équipe et notamment les compétences apportées par chacun des membres ;

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après)

- Les titres d'études des responsables de prestations du marché ainsi que leurs principales expériences de même nature que celle du marché démontrant que le candidat dispose en son sein de compétences spécifiques détaillées ci-après, consolidées par des expériences s'y rapportant. Le candidat devra, à travers les titres d'études transmis, démontrer qu'il rassemble au sein de son groupement les compétences suivantes :

- géomètre expert

- scénographie d'équipements

- structures

Dans son dossier de candidature, le candidat devra :

- Justifier de références dans le domaine du relevé d'installations scéniques ou techniques similaires en environnement complexe (salles de spectacle, musées, bâtiments ERP techniques) ;

- Disposer des équipements de scan 3D de précision et des logiciels adaptés (Revit, Autocad, Recap, etc.) ;

Technique d'achat : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 06 octobre 2025 à 12 h 00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

#### **Section 4 : Identification du marché**

Intitulé du marché : Relevé de Géomètre des Installations Scéniques et réalisation d'une maquette numérique

Code CPV principal

Descripteur principal : 71300000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet la réalisation d'un relevé géométrique et d'une maquette numérique des installations scéniques de la grande salle de spectacles de l'opéra Bastille ainsi qu'un descriptif complet de ces installations et équipements.

La mission se divise en une tranche ferme et trois tranches optionnelles :

TRANCHE FERME : relevé géométrique et descriptif complet des installations scéniques situées dans la zone d'avant-scène, selon les préconisations inscrites au CCTP

TRANCHE OPTIONNELLE 1 : relevé géométrique et descriptif complet des installations situées dans la zone de l'amphithéâtre, selon les préconisations inscrites au CCTP

TRANCHE OPTIONNELLE 2 : relevé géométrique et descriptif complet des installations situées dans la zone du studio, selon les préconisations inscrites au CCTP

TRANCHE OPTIONNELLE 3 : relevé géométrique et descriptif complet des installations situées dans la zone de l'arrière-scène de la grande salle, selon les préconisations inscrites au CCTP

Lieu principal d'exécution du marché : 75012

Durée du marché (en mois) : 2

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché allotи : Non

#### **Section 6 : Informations Complémentaires**

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le dossier de consultation des entreprises est mis gratuitement à disposition de chaque candidat en téléchargement depuis la plate-forme de dématérialisation de l'Oppic :<https://marches-publics.gouv.fr>. Le téléchargement du dossier pourra se faire librement sans inscription préalable à la plateforme, ils ne seront pas automatiquement informés des éventuelles modifications et compléments apportés au dossier. Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence avec le titulaire pour l'achat de prestation similaires aux prestations décrites au présent marché, dans les conditions prévues à l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur prendra en compte les deux critères suivants :

1- La valeur technique de l'offre, notée sur 60 points, décomposée en deux sous-critères :

a. La qualité et la pertinence de la méthodologie proposée pour réaliser la mission, notée sur 40 points, notamment au regard des éléments suivants à détailler dans le mémoire technique de l'offre :

- L'adéquation de la méthodologie avec les caractéristiques spécifiques de l'opération et la bonne compréhension de ses enjeux (sur 20 points) ;

- La description des moyens techniques généraux proposés pour l'opération : matériels prévus, méthodologie de relevé, méthodologie d'exploitation des résultats (sur 10 points) ;

- Le planning prévisionnel d'intervention suffisant détaillé depuis la notification du marché jusqu'à la remise du rapport final (sur 10 points).

b. La qualité et la pertinence de l'organisation opérationnelle envisagée, notée sur 20 points, notamment au regard des éléments suivants à détailler dans le mémoire technique de l'offre : les CVs, l'expérience professionnelle des intervenants affectés à l'exécution de la mission et la répartition des tâches. La description des moyens humains (y compris les sous-traitants éventuels sollicités) mobilisés est à détailler à la fois pour les interventions sur site et pour la production des rendus demandés.

2- Le prix des prestations noté sur 40 points, apprécié au regard du montant forfaitaire. L'offre financière conforme la plus basse se verra affecter la note maximale. Les autres propositions seront notées par rapport à cette offre selon la formule suivante :

Note = (Offre de l'entreprise moins-disante x 40)/Offre de l'entreprise concernée

Afin qu'une notation homogène des candidats soit possible, les éléments correspondant aux critères et sous critères devront être intégrés dans le cadre de mémoire technique ou méthodologique proposé.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris 7 rue de Jouy 75181 Paris Cedex 04, tél. : 01-44-59-44-00, courriel : [grefte.ta-paris@juradm.fr](mailto:grefte.ta-paris@juradm.fr), télécopieur : 01-44- 59-46-46adresse internet : <http://www.paris.tribunal-administratif.fr>.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : \* Référé précontractuel : avant la conclusion du marché (articles L551-1 à -12 et R551-1 à -6 du code de justice administrative) ; \* Référé contractuel : à défaut de publication d'un avis d'intention de conclure et du respect du délai de suspension de signature de 11 jours, action à exercer dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L551-13 à -23 et R551-7 à -10 du code de justice administrative) ; \* Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 et R421-3 du Code de justice administrative) ;

\* Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

Date d'envoi du présent avis : 12/09/2025

Mots clés: Assistance à maîtrise d'ouvrage